

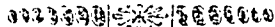
été prononcé par M. Pascal Badia de Teramo, dans le royaume de Naples, docteur en théologie et membre de l'Académie ecclésiastique pontificale.

—Le 9 du même mois a été pour l'Eglise de Jésus-Christ et dans la capitale du monde chrétien un véritable jour d'allégresse. Une famille entière israélite, la famille des *Constantini* d'Ancône a reçu le baptême dans l'antique et vaste église d'*Ara-Cali* sur le Capitole. Les deux époux Constantini et leurs quatre petites filles dont l'aînée ne dépasse pas l'âge de dix années, étaient vêtus de blanc. La foule assistait avec émotion à cette touchante et magnifique cérémonie que le cardinal Fransoni avait été destiné à accomplir. Mgr. C. Acton, auditeur de la R. C. A., le comte Philibert di Colombiano, grand-maître de la maison de S. M. la reine de Sardaigne ; la princesse Joséphine Lancellotti, et la comtesse Maria Buturini, née Pomatowski, ont tenu sur les fonts sacrés les six néophytes. Après le saint baptême, le P. Bernardin da Ferentino, de la Mineure-Observance raconta les grâces touchantes par lesquelles cette famille avait été conduite à la connaissance et à l'amour de l'évangile. Les époux reçurent ensuite la bénédiction nuptiale et participèrent au banquet sacré ; l'âge seul de leurs quatre enfans ne permit pas qu'on leur distribuât le pain angélique.

—L'édit suivant, publié par l'ordre du St. Père, le 3 août 1841, par le cardinal della Porta Rodiani, vicaire-général de Sa Sainteté, vient d'être de nouveau porté à la connaissance publique :

“Pour que les intérêts spirituels et temporels des étrangers malades à Rome, quels qu'ils soient, n'inspirent pas d'inquiétude, les Papes précédens ont institué et doté une confrérie ecclésiastique, dans le but d'enlever aux mains des aubergistes, hôteliers ou de tout autre laïque le soin de ces malades, et surtout pour leur accorder l'assurance et les consolations de la religion.

“Quiconque a chez lui un étranger malade est tenu, sous des peines sévères, d'en avertir sans délai la dite confrérie, et de lui donner exclusivement accès au lit du malade. Nous voyons avec déplaisir que, par négligence ou par méchanceté, cette loi n'est pas rigoureusement observée, et nous promettons des récompenses à ceux qui viendraient nous dénoncer les individus par lesquels elle a été violée, réservant à ceux-ci telles amendes et telles peines que nous jugerons convenables.”



La chambre des pairs a adopté la loi qui concède à la ville de Paris l'église de la Madeleine, pour être affectée au service de la paroisse principale du 1er. arrondissement.

—Le 29 juillet, au moment où le 29e. régiment de ligne, qui est en garnison à Lyon, attendait sur la place Croix-Pâquet son drapeau et son colonel pour se rendre à la revue du lieutenant-général, un prêtre portant le viatique à un malade, se trouva arrêté par les bataillons qui couvraient tout l'espace. Aussitôt que le lieutenant-colonel s'en aperçut, il fit ouvrir les rangs, et le prêtre s'avança. Mais, quand le prêtre fut au milieu des bataillons, le lieutenant-colonel commanda : *Genou à terre*, et les tambours battirent aux champs. Le prêtre, ému, s'arrêta et donna la bénédiction à ce beau régiment, qui ne saurait manquer d'être brave devant l'ennemi, puisqu'il sait honorer la religion, source de toutes les nobles inspirations.

Les nombreux spectateurs de cet incident en ont été vivement émus.